PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE

Déroulement de l'assemblée générale du mardi 22 septembre 2026 tenue à l'école Saint-Mathieu à 19 heures 15

Assemblée générale des parents de l'école Saint-Mathieu/La Motte tenue à l'école La Motte le vingt-deux septembre de l'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures quinze.

PRÉSENCES

Mmes Mélanie Langlois, Maude Barrette, Lei-Ann M. Hillman, Geneviève Touzin, Stéphanie Bisson, Shanny Lapointe, Pryscylla Traboulsi Provost, Anik Saumure

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Anik Saumure souhaite la bienvenue aux parents présents et les remercie de leur présence.

Il est 19h16.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE

Madame Saumure présente les membres de l'équipe-école.

3. NOMINATION D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

AG-162-26 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Anik Saumure,

QUE Mme Mélanie Langlois soit nommée secrétaire d'assemblée.

APPROUVÉE

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AG-163-26 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Stéphanie Bisson,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté tel que présenté.

APPROUVÉE.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 SEPTEMBRE 2025

AG-164-26 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Maude Barrette,

QUE le procès-verbal du 23 septembre 2025 soit accepté tel que lu.

APPROUVÉE.

6. PRÉSENTATION RAPPORT ANNUEL 2025-2026 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Saumure présente le rapport du conseil d'établissement.

7. LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Saumure informe les parents sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement. Il précise aussi les buts de l'assemblée de ce soir :

- Élire les parents au conseil d'établissement;
- Élire le représentant et le substitut au Comité de parents;
- Décider de la formation de l'O.P.P.;
- Rendre compte du rapport annuel.

CONSIDÉRANT le nombre de parents présents;

8. ÉLECTIONS DE 3 POSTES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AG-165-26 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Maude Barrette,

Mme Maude Barrette soit présidente;

Mme Geneviève Touzin soit vice-présidente;

Mme Mélanie Langlois soit secrétaire,

Mme Lei-Ann Mignacco-Hillman soit membre du C.É.

Mme Shanny Lapointe soit membre du C.É.

Mme Stéphanie Bisson soit membre du C.É.

9. VARIA

a. Aucun.

10. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AG-166-26 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Stéphanie Bisson,

QUE la séance soit levée.

APPROUVÉE.

Il est 19h32.

_____ _____

Maude Barrette, Présidente d'assemblée Mélanie Langlois, Secrétaire